

DÉCRYPTAGE DE L'OPÉRATION « VOUS AVEZ GAGNÉ L'UN DES DEUX CHÈQUES AU TIRAGE DES 2 CHÈQUES DE 1 600 € »

Quelle bonne surprise en lisant le courrier reçu du **CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN (CCE)** : « *Félicitations Monsieur **UNTEL** ! Vous avez gagné l'un des chèques* au Tirage des deux chèques de 1 600 € !* ». Oui, il n'y a aucune erreur, vous avez bien lu votre avis officiel de remise de gain : votre nom est bien inscrit dans la liste de nos gagnants au « Tirage des 2 chèques de 1 600 € ». Monsieur **UNTEL**, cette chance est vraiment extraordinaire. Ne la laissez pas passer. »

Vous avez peut-être remarqué la présence d'un astérisque après le terme « chèque ». Celui-ci reporte à une discrète formulation cachée sur un fond sombre : « Voir règlement joint. » La lecture de ce document permet de comprendre les dessous de cette promesse :

- Le tirage des deux chèques de 1 600 € est organisé du 15 septembre 2022 au 31 janvier 2023 ;
- Le premier prix consiste en un chèque bancaire de 1 600 € attribué à deux gagnants ;
- Le second prix est un chèque achat de 2 € remis systématiquement à tout participant ;

Bien évidemment, la majorité des participants recevra un simple bon d'achat de 2 € à valoir sur une commande. Une fois de plus le **CCE** tente de vous manipuler. Cette société est à bannir de votre carnet d'adresses.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)